



Senior-Friendly Business Program Frequently Asked Questions

Q. Why should I consider joining the program?

A. Seniors account for over 60% of all consumer spending. Through their consumer spending, Boomers and seniors substantially improve Canada's economy for all age groups. In 1981, 2.4 million Canadians were aged 65 and older. Today, the number has doubled to 4.9 million. By 2016, there will be more people over 65 than under 14—first time in history. In the Moncton Metropolitan Census Area, 35.5% of the population is over the age of 50.

Q. What is a senior-friendly business?

A. A senior-friendly business takes the needs and preferences of older adults into consideration, by providing friendly quality services and facilities to its customers.

Q. Is there a cost to join the program?

A. No

Q. Is the program open to all businesses?

A. This program is available for Moncton businesses. Certification does not include in-home type services.

Q. How frequently does the City hold orientation sessions?

A. There are 2-3 orientation sessions during the year.

Q. How long is the orientation session?

A. Orientation sessions are approximately 45 minutes in duration, depending on questions.

Q. How does the City of Moncton promote the program and certified businesses to seniors?

A. Certified businesses are listed on the City's website. Businesses are promoted during seniors events such as the International Day of Older Persons reception which has over 100 seniors in attendance. Seniors are invited to attend the annual Senior-Friendly Business Day where certified businesses have tables set up to promote their business. Businesses participating in this event are listed in advertisement in the local newspaper.

Q. How to I register for the program?

A. Businesses can register on the City's website

http://www.moncton.ca/Residents/Seniors/Senior_Friendly_Business_Program.htm





Programme Entreprise amie des aînés Foire aux questions

Q. Pourquoi devrais-je envisager d'adhérer au programme?

R. Les aînés représentent plus de 60 % de l'ensemble des dépenses de consommation. Par leurs dépenses de consommation, les « zoomers » et les aînés contribuent substantiellement à l'amélioration de l'économie du Canada pour tous les groupes d'âge. En 1981, 2,4 millions de Canadiens étaient âgés de 65 ans et plus. Aujourd'hui, ce nombre a doublé pour atteindre 4,9 millions. D'ici 2016, pour la première fois dans l'histoire, il y aura davantage de personnes âgées de plus de 65 ans que de personnes de moins de 14 ans. Dans la région métropolitaine de recensement de Moncton, 35,5 % de la population est âgée de plus de 50 ans.

Q. Qu'est-ce qu'une entreprise amie des aînés?

R. Une entreprise amie des aînés tient compte des besoins et des préférences des adultes plus âgés en offrant des services et des installations conviviaux de qualité.

Q. Y a-t-il un coût pour adhérer au programme?

R. Non.

Q. Le programme est-il ouvert à toutes les entreprises?

R. Le programme est offert aux entreprises de Moncton. La certification n'inclut pas les services tels que des services à domicile.

Q. À quelle fréquence la Ville organise-t-elle des séances d'orientation?

R. Il y a deux ou trois séances d'orientation pendant l'année.

Q. Quelle est la durée de la séance d'orientation?

R. Les séances d'orientation sont d'une durée d'environ 45 minutes, mais la durée peut varier selon les questions.

Q. De quelle manière la Ville de Moncton fait-elle la promotion du programme et des entreprises certifiées auprès des aînés?

R. Les entreprises certifiées sont indiquées sur le site Web de la Ville. La promotion des entreprises se fait lors des activités organisées pour les aînés telles que la Journée internationale des personnes âgées, à laquelle participent plus de 100 aînés. Les aînés sont invités à assister à la Journée Entreprise amie des aînés annuelle, où les entreprises certifiées ont des tables en vue de faire la promotion de leur entreprise. Les entreprises qui participent à cet événement sont mentionnées dans l'annonce publicitaire diffusée dans le journal local.

Q. Comment puis-je m'inscrire au programme?

R. Les entreprises peuvent s'inscrire sur le site Web de la Ville à l'adresse suivante :
[http://www.moncton.ca/Residants/aines/Programme Entreprise amie des a n s.htm](http://www.moncton.ca/Residants/aines/Programme_Entreprise_amie_des_a_n_s.htm)